

Veille & territoires

EN QUELQUES CLICS

#218 Bulletin du 22 février 2018

cgēt

Economie
Régionale
& Urbaine

Big Bang Territorial 2

La consultation scientifique nationale de la RERU

► Les évolutions territoriales en débat

La Revue d'économie régionale et urbaine (RERU) anime une consultation scientifique nationale « *Big Bang territorial 2* » sur les questions d'évolutions territoriales, de régionalisation, et des innovations qui en découlent. Son blog vient de s'enrichir de plusieurs contributions pluridisciplinaires qui alimentent le débat.

► Dangers du big bang territorial et réformes hâtives.

André Torre et Sébastien Bourdin.

► Différentes approches de l'urbain et du rural.

Sylvie Marchand - Insee.

► Des métropoles en trompe-l'œil.

Christophe Demazière.

► Des territoires ruraux ou périphériques pas toujours délaissés par les subventions aux investissements publics.

Maurice Baslé.

► De nouvelles identités régionales.

Antoine Bailly.

► Quels recours politiques contre le découpage régional ? Le cas de l'Alsace dans l'impasse du Grand Est.

Antoine Beyer.

► Ce que le lien prix des logements-vieillessement peut dire du Big Bang territorial.

Arnaud Simon ; Yasmine Essafi ; Raphaël Languillon-Aussel.

► Les trois ivresses politiques du moment catalan.

Alain Faure.

► Vers d'autres espaces politiques.

Yves Guermond.

I Cohésion territoriale

► Régions et territoires.

Insee.

***Economie et Statistique*, n° 497 - 498. Février 2018. 180 p.**

Trois sujets au cœur du débat actuel sur les régions et les territoires en France, structurent ce numéro:

- Réformes territoriales et disparités
- Ségrégation dans les métropoles : entre ville-centre, banlieue et périurbain
- Emplois dans les territoires, progrès technologique et mondialisation.

► Le mythe des « deux France ».

Olivier Galland.

***Telos*, 20 février 2018 [en ligne].**

L'idée que la France est coupée en deux et que le clivage social se superpose à un clivage géographique, opposant la France des métropoles à la « France périphérique », est solidement ancrée dans l'opinion. Pour Olivier Galland, c'est une idée fautive. Il n'y a pas deux France, mais des France traversées de clivages multiples et complexes qui ne se laissent absolument pas approcher par ces schémas binaires.

I Centres-villes

► Palmarès Procos 2018 des centres-villes commerçants les plus dynamiques – 2ème édition.

Procos, février 2018. 42 p.

La fédération du commerce spécialisé Procos, met à l'honneur les centres-villes de France les plus dynamiques commercialement (hors Paris et la région parisienne). Le Palmarès présente les facteurs favorables à la vitalité des cœurs marchands et les actions mises en œuvre par les villes pour leur dynamisation. En 2017, la première édition du Palmarès avait permis d'identifier les meilleurs centres-villes marchands de France, celui de 2018 prime les centres-villes ayant enregistré les évolutions les plus favorables. Le Havre est la ville classée première devant Reims et Orléans. Les 3 villes lauréates ont un point commun selon Procos : une population plus aisée que la moyenne, un taux de chômage en baisse et plus de 550 commerces en centre-ville.

► Comment réconcilier ville et commerce ?

Les actes du colloque du 19 janvier 2017 disponibles

CGEDD. Février 2018. 57 p.

Le 19 octobre 2017, le conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) a organisé un colloque avec l'ensemble des partenaires concernés à la suite de la publication de ses rapports « La revitalisation commerciale des centres-villes » (juillet 2016, avec l'inspection générale des Finances) et « Inscrire les dynamiques du commerce dans la ville durable » (mars 2017). Ce colloque ouvert à tous les acteurs et nourri d'expériences françaises et européennes, a permis de mettre en débat l'ensemble des enjeux socio-économiques, environnementaux et de cohésion territoriale afin de dégager une nouvelle approche pour le devenir des centres-villes et des périphéries commerciales.

► **Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : table ronde réunissant de grandes enseignes.**

Sénat - Délégation aux collectivités territoriales.

31 janvier 2018. Actes vidéo.

Intervenants : délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution ; directeur national de l'immobilier groupe Lidl ; directeur des affaires juridiques et réglementaires groupe Carrefour ; directeur des relations institutionnelles groupe Auchan ; directeur des relations extérieures groupe Casino ; vice-président groupe Système U.

I Culture

► **Rapprocher la culture de l'économie sociale et solidaire.**

Laboratoire de l'ESS ; Fondation Crédit coopératif. Février 2018. 47 p.

Les entreprises culturelles sont entrées dans une période de transition profonde. Celle-ci tient autant à la raréfaction des financements publics qu'à l'évolution des missions d'un certain nombre de ces acteurs culturels, liées notamment à l'aggravation des fractures sociales et territoriales ainsi qu'à la mise en œuvre des droits culturels. A ces nouveaux enjeux, les acteurs, les expériences et les méthodes de l'économie sociale et solidaire (ESS) peuvent apporter des réponses concrètes.

I Développement territorial

► **Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population.**

Clément Meyniel.

Insee Analyses Centre-Val de Loire, n° 42, 20 février 2018. 6 p.

De par sa situation au carrefour de six régions de France métropolitaine, la région Centre-Val de Loire connaît des dynamiques d'emploi et de population diverses. De façon générale, on constate un phénomène de métropolisation qui se poursuit depuis les années 1990. La croissance de la population autour des grandes unités urbaines favorise le dynamisme démographique du nord régional, fortement influencé par l'Île-de-France, ainsi que de l'axe ligérien, où se situent les deux métropoles régionales. À l'inverse, les territoires du sud, plus isolés et nettement moins denses, ne bénéficient pas d'un effet d'entraînement.

► **D'une relation de bon voisinage à une stratégie de développement.**

Ceser Bourgogne-Franche-Comté, novembre 2017. 84 p.

Les régions et pays voisins de la région Bourgogne-Franche-Comté exercent une attractivité sur ses habitants, ses entreprises et même sur des collectivités territoriales. Face au risque d'écartèlement de la région, le Ceser Bourgogne Franche-Comté a cherché à comprendre les dynamiques à l'œuvre chez ses voisins et leurs conséquences sur la région.

► **L'industrie manufacturière de 2006 à 2015 : l'agroalimentaire et la construction aéronautique et spatiale résistent au repli du secteur.**

Nicolas Bignon ; Farida Djefal ; Sylvie Rousseau, Insee.

Insee Première, n° 1689, 14 février 2018. 4 p.

Entre 2006 et 2015, l'industrie manufacturière a perdu 27 300 établissements employeurs (- 18 %) et 530 000 salariés (- 16 %). La crise de 2008-2009 a durement touché ce secteur, déjà en repli auparavant ; cette tendance s'est poursuivie ensuite. Dans presque toutes les activités industrielles, le nombre

d'établissements employeurs et les effectifs salariés diminuent fortement. L'industrie manufacturière est en repli dans l'ensemble du territoire, et plus particulièrement dans le bassin parisien, le nord, l'est et le centre de la France. Il y a cependant une exception toulousaine, liée à la bonne santé de la construction aéronautique et spatiale. Toulouse est la plus grande zone d'emploi où l'industrie manufacturière se développe en nombre de salariés entre 2006 et 2015 (+ 5 %, soit + 3 500 salariés), malgré une diminution du nombre d'établissements employeurs (- 14 %, soit - 400 établissements).

I Evaluation

► Comment mesurer le bien vivre ?

Revue *Projet*, février 2018. [en ligne]

Tout le monde sait qu'il indique la mauvaise direction. Pourtant, nous sommes accros au PIB et à sa croissance. Comment changer de cap ? Des villes, des régions s'y sont essayé, à l'aide d'indicateurs alternatifs. Pour quel bilan ? Comment réorienter notre économie au service du bien vivre dans les limites de la biosphère ?

Extraits du dossier :

► Grenoble : faire du bien-être soutenable une boussole.

Par Hélène Clot.

Construire un indice de bien-être soutenable et territorialisé qui oriente les politiques publiques. Tel est le pari d'Ibest, indice bâti de manière collaborative sur le territoire grenoblois. Récit d'une aventure au pays des indicateurs alternatifs.

► Refonder le débat budgétaire à l'aide d'indicateurs alternatifs.

Par Eloi Laurent.

On ne manque pas d'indicateurs pour mesurer le bien-être et la soutenabilité. Il faut maintenant qu'évaluer permette d'évoluer. Et quoi de plus stratégique que de refonder le débat budgétaire à l'aide de ces nouveaux indicateurs ?

► Nord-Pas-de-Calais : une démarche ambitieuse mais fragile.

Par Myriam Cau.

Longtemps symbole d'un développement économique polluant, la région Nord-Pas-de-Calais a adopté des indicateurs de développement humain durable pour mieux orienter ses politiques. C'était avant la fusion dans les Hauts-de-France...

I Gouvernance métropolitaine

► Désigner les élus métropolitains au suffrage universel direct ? Trois leçons venues de l'étranger.

Alain Faure

The Conversation, 13 février 2018 [en ligne].

Faut-il élire les élus métropolitains au suffrage universel direct ? À chaque vent de réforme, la question suscite de l'inquiétude en France. L'auteur revient sur cette controverse, à l'éclairage de son expérience de terrain à Montréal, Naples et Tokyo. Ce texte fait suite à un débat public organisé par le Conseil de développement de Grenoble Alpes Métropole avec des étudiants de Sciences Po Grenoble et Claudy Lebreton, le 21 novembre 2017, à Eybens (France).

I Inégalités

► L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes.

Insee ; Nathalie Blanpain.

Insee Première, n° 1687, février 2018.

Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. Ainsi, parmi les 5 % les plus aisés, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 84,4 ans, contre 71,7 ans parmi les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart est plus faible : 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres. Aux alentours d'un niveau de vie de 1 000 euros par mois, 100 euros supplémentaires sont associés à 0,9 an d'espérance de vie en plus chez les hommes et 0,7 an chez les femmes, tandis que l'écart n'est plus que de 0,3 an et 0,2 an aux alentours d'un niveau de vie de 2 000 euros par mois. Avec ou sans diplôme, plus on est aisé, plus l'espérance de vie augmente.

I Intercommunalité

► Fusions : too big or not too big ?

Eric Landot.

La lettre du cadre territorial, n° 515. Février 2018. pp. 24 à 30.

Création de communautés XXL, communes nouvelles aux vastes territoires, les EPCI ont vu leur nombre s'accroître significativement alors que, simultanément, les modalités de gouvernance pour gérer les communes élargies ont elles aussi profondément évolué. Focus sur les nouvelles procédures pour les collectivités, les solutions mises en place localement et réflexion autour d'un modèle intercommunal pour demain.

I Métropoles

► Vers la mise en place de « plateformes collaboratives d'observation des métropoles ». Présentation programme Popsu Métropoles.

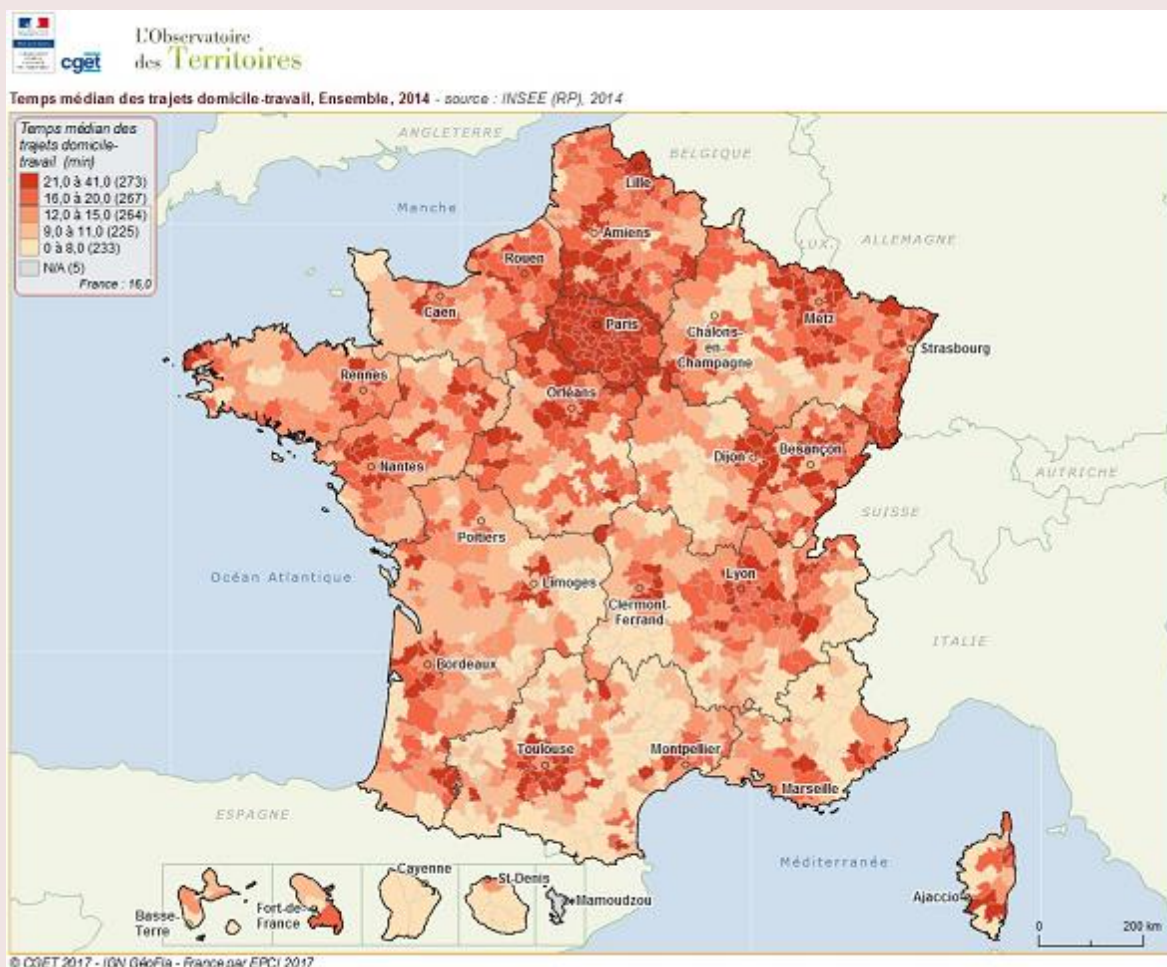
Puca - Popsu. Février 2018. 12 p.

Si le programme Popsu Métropoles s'inscrit dans la continuité des programmes Popsu 1, 2 et Popsu Europe, il entend également innover au regard de l'évaluation qui a pu être menée des trois programmes précédents, en confortant le rôle des plateformes locales d'une part, en replaçant l'analyse du fait métropolitain dans son environnement territorial et institutionnel d'autre part, enfin, en expérimentant de nouveaux modes de production de la recherche. Le fondement et la justification de ce programme résident dans la volonté partagée de produire une meilleure intelligibilité des transformations et évolutions des métropoles « au service » de l'action ou, dit en d'autres termes, de promouvoir une recherche susceptible d'éclairer les conditions de l'action et ses effets en favorisant, localement, la construction d'une communauté de connaissance associant des chercheurs, des élus et des professionnels.

I Mobilité

Une carte, un focus

► Le temps médian d'un trajet domicile-travail en France



Saviez-vous que la moitié des actifs français ont moins de 16 minutes de trajet pour se rendre sur leur lieu de travail ? La durée de ces déplacements quotidiens varie toutefois beaucoup selon les espaces : en Île-de-France, la moitié des actifs ont un temps de trajet domicile-travail supérieur à 27 minutes, contre 12 en Nouvelle-Aquitaine et en Bourgogne Franche-Comté. Les écarts sont plus grands encore si l'on différencie les catégories d'actifs : ainsi, la moitié des cadres qui résident en Île-de-France ont un temps de trajet (aller) supérieur à 32 minutes, contre 4 minutes pour les artisans-commerçants-chefs d'entreprise résidant dans la région Centre Val de Loire. Et dans votre commune, c'est combien ?

Découvrez les chiffres des trajets quotidiens du domicile au lieu de travail à toutes les échelles sur le site de l'Observatoire des territoires :

► <http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr>

► **Mobilité, énergie et développement local. Quelle mobilité pour les territoires à énergie positive ?**

Réseau pour la transition énergétique (CLER) ; Ademe ; Caisse des Dépôts. Février 2018. 43 p.

Il est désormais nécessaire d'aborder la mobilité comme thème majeur de la transition énergétique, et surtout de traduire cette approche du point de vue de l'action locale. Le CLER propose avec ce document une nouvelle approche de la mobilité durable locale, illustrée par 9 exemples de terrain.

► **Mobilité : les villes moyennes cherchent leur voie ?**

Nathalie da Cruz.

Courrier des maires. n° 320. Février 2018. pp. 25 à 30.

Pour atteindre les objectifs environnementaux ambitieux fixés par la COP21 et les conférences qui lui ont succédé, il faut lutter contre l'usage prédominant de la voiture, et plus précisément de la « voiture en solo ». Si les métropoles pourront gagner le pari, parce qu'elles offrent un réseau de transport performant, pour les villes moyennes, la tâche est plus ardue. Les embouteillages y sont moins fréquents et les habitants attachés à la voiture. Afin de pouvoir concurrencer l'automobile, les transports en commun doivent bâtir une offre intéressante et bien conçue : temps d'attente raisonnable, horaires fiables, desserte fine des quartiers et des communes.

I Politique de la ville

► **Etre un centre social dans un quartier prioritaire. Quelle place ? Quelles pratiques ? Quelles questions ?**

Actes des 1ères rencontres des centres sociaux en politique de la ville.

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Février 2018. 20 p.

Aujourd'hui, 650 centres sociaux agissent dans un territoire relevant de la politique de la ville. Ils y déploient une variété de pratiques, d'initiatives et d'actions dans des contextes parfois complexes. Cette journée visait ainsi autant à créer un espace de rencontre, d'échange et de partage autour des démarches portées par les centres sociaux dans ces territoires, que de réflexion collective sur le contexte territorial et institutionnel dans lequel ils évoluent aujourd'hui.

► **Favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans les quartiers politique de la ville.**

Préfecture Ile-de-France. Février 2018. 16 p.

Ce recueil propose un focus sur mise en œuvre des actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes habitant en QPV. Il formule cinq recommandations transversales et dix recommandations thématiques, accompagnées de bonnes pratiques (mixtes ou destinées spécifiquement aux femmes) identifiées dans les territoires franciliens.

I Prévention - Sécurité

► **La police de sécurité du quotidien. Une action menée sur 30 quartiers de reconquête républicaine et 20 départements.**

Ministère de l'Intérieur. Février 2018. 75 p.

Lutte contre les nuisances au quotidien (incivilités, trafics...), amélioration de l'accueil des victimes, synergie avec les polices municipales, groupe de contact territorial, renforcement de la présence des policiers et gendarmes, la mise en place de la police de sécurité du quotidien vise à ramener les forces de l'ordre sur le terrain, à les recentrer sur leur cœur de métier (enquête...) et à renouer une relation de confiance avec la population préoccupée par la sécurité. Synthèse des mesures par territoires.

► **Prévention de la radicalisation dans les Yvelines.**

Actes de séminaire.

Préfecture des Yvelines ; CGET ; CAF. Février 2018. 80 p.

Synthèse des préconisations générales définies lors des échanges et des ateliers : redonner force aux valeurs de la République ; animer le réseau des professionnels de terrain au niveau local et départemental ; mieux vivre ensemble : redonner tout sa place au débat démocratique.

I Renouveau urbain - Habitat

► **État d'avancement du nouveau programme national de renouvellement urbain. 7 fiches de l'observatoire national de la politique de la ville (ONPV).**

Alexis Vanderstocken ; Damien Kacza ; Marianne Jouandeau.

CGET - Observatoire national de la politique de la ville. Février 2018. 14 p.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), lancé par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, fait suite au PNRU. Il concerne 480 quartiers (216 quartiers d'intérêt national, 264 quartiers d'intérêt régional), soit un tiers des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), pour environ 3 millions d'habitants. Une enveloppe de 10 milliards d'euros a été confiée à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) pour financer ce programme de 2014 à 2024.

7 fiches viennent d'être publiées sur le site *Onpv.fr*. Retrouvez ainsi les données et les analyses de l'état d'avancement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : avancement physique et financier, évolution de la satisfaction des habitants des communes et quartiers concernés par le PNRU, données concernant le relogement, les bénéficiaires des clauses d'insertion, les coûts et bénéfices de la gestion urbaine.

► **Face au mal-logement, les CCAS-CIAS impliqués. D'une réponse à l'urgence à l'accompagnement vers un logement pérenne.**

Fanny Koch-Ortega ; Marie Gloor ; Juliette Boureau.

Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS). Février 2018. 100 p.

Réalisée avec le soutien de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), cette enquête s'appuie sur un dispositif original combinant trois volets complémentaires : une enquête par questionnaire qui a permis de recueillir les données de 707 CCAS représentatifs du réseau d'adhérents à l'UNCCAS ; trois monographies de territoires qui donnent à voir la variété des stratégies que les CCAS peuvent déployer selon les contextes locaux ; une série de groupes de travail et d'ateliers thématiques qui a nourri l'enquête d'analyses et de réflexions stratégiques d'élus et de professionnels experts de l'action sociale.

I Territoires

► **Un quart des jeunes vivent dans des territoires distants des services favorisant leur insertion sociale et professionnelle.**

Pierre-Stéphane Lèbre ; Régine Bordet-Gaudin - Insee.

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté, n° 27, février 2018. 6 p.

En Bourgogne-Franche-Comté, un quart des jeunes vivent dans des territoires où ils ont globalement des difficultés d'accès aux services contribuant à leurs besoins en santé, formation, emploi-insertion, sport, culture ou information. Celles-ci sont d'autant plus prégnantes qu'ils habitent dans des territoires peu peuplés ou enclavés. Le nombre limité de services dans des petits pôles d'activités, un réseau routier restreint et une couverture numérique très haut débit incomplète sont autant de facteurs qui renforcent

les inégalités territoriales entre jeunes citoyens.

I Transfrontalier

► L'impact territorial des pratiques des travailleurs frontaliers : les exemples contrastés des CA de Thionville et de Forbach.

Fabien Gille, Benoît Scalvinoni.

***Espace populations sociétés*. Publ. janvier 2018. En ligne.**

Au sein de la Grande Région, le nombre de travailleurs frontaliers est particulièrement élevé. L'importance de ce phénomène est due aux différences de dynamiques économiques, fiscales, de prestations sociales, en matière de prix de l'immobilier propres aux différents territoires composant la Grande Région. Cet article propose un éclairage singulier sur le travail frontalier par une approche interdisciplinaire associant l'économie, la sociologie et la géographie. Les auteurs d'interroge notamment dans quelle mesure les pratiques quotidiennes des travailleurs frontaliers influencent le développement économique de leur territoire de résidence.

I Union européenne

► Europe 2050: suicide démographique.

Jean-Michel Boussebart ; Michel Godet.

***Question d'Europe*, n° 462, février 2018. 6 p.**

Les auteurs alertent sur l'évolution démographique européenne et ses perspectives. L'Europe va voir décliner sa population d'ici 2050 avec un impact direct sur sa productivité et sa croissance.

► L'UE en quête d'aménagement de son espace.

Frédéric Santamaria.

***L'Information géographique*, 2017/4 (Vol. 81). pp 129-151.**

En l'absence de compétence juridique en matière d'aménagement de son espace, l'Union européenne a développé, au cours de son histoire, un ensemble d'initiatives qui relèvent cependant de ce domaine d'action. Par construction, il est donc possible d'identifier l'action de l'UE en matière d'aménagement de son espace. Par ailleurs, si un lien fort peut être établi entre les attendus d'une démarche aménagiste et le projet d'intégration européenne, une action européenne dans ce domaine ne s'est jamais véritablement imposée. Plus récemment, on assisterait même à une remise en cause des initiatives mises en œuvre dans le passé à la fois du fait de la réticence historique des États membres et d'éléments plus conjoncturels liés, notamment, aux effets de la crise économique de 2008.

I Urbain

► Faire la ville résiliente pour faire la ville plus sûre.

Ch. Bouisset ; S. Clarimont ; J. Rebotier (coord.).

***Risques urbains*, vol.17-2. 2018 [en ligne].**

A la croisée des chemins entre gestion des risques et gestion urbaine, ce numéro thématique propose de partager des perspectives méthodologiques et des retours d'expérience pour dessiner les contours d'un urbanisme potentiellement résilient.

I Villes moyennes

► Les villes moyennes sont-elles condamnées ?

Alternatives Economiques, n° 376, février 2018. pp. 64-74.

Entre le dynamisme économique des métropoles et la qualité de vie du rural, les villes moyennes seraient promises au déclin. Un discours ambiant réducteur qui ne rend pas compte de la diversité de leurs situations et sous-estime les atouts de certains territoires. Au sommaire : " Requiem pour les sous-préfectures" ; "Des centres-villes en mode survie" ; " Albi, ville en transformation" ; "Les villes moyennes doivent se réinventer".

I Actualité législative et parlementaire

- ▶ [Circulaire du 6 février 2018](#) relative aux orientations de la politique de la ville pour 2018. 5 p.
- ▶ [Circulaire n° DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018](#) relative aux parcours emploi compétences [NDLR : contrats aidés transformés] et au fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. Publiée le 8 février 2018. 20 p.
- ▶ [Note n° 2018-DEFIDEC-01 du 2 février 2018](#) relative à la répartition et orientations des subventions de la part territoriale du CNDS pour l'année 2018. [NDLR : actions en faveur du développement de l'emploi sportif et de la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive sur les territoires en QPV, ZRR, quartiers NPNRU, ...]. 22 p.
-
- ▶ [Audition de M. Julien Denormandie](#), secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires à la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, le 12 février 2018. [Aménagement numérique du territoire].
- ▶ [Audition de M. Jean-Benoît Albertini](#), Commissaire général à l'égalité des territoires devant la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, le 22 février 2018.
-
- ▶ [Question écrite n° 4451 \(Assemblée nationale\)](#) relative à la lutte contre la désertification médicale – [NDLR : rappel des actions mises en œuvre. Mesures incitatives pour l'installation des médecins en zones déficitaires]. Janvier 2018.

Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Cellule de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> S'abonner : accès direct à [l'encart d'inscription](#)

>> Nous contacter : enquelquesclics@cget.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à :

Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@cget.gouv.fr

